



Contactez le secrétariat  
pour tout renseignement  
ou pour un rendez-vous :

Tél : +41 22 379 80 65  
(lundi de 10 à 12h et de  
14 à 16h, mardi et vendredi  
de 10 à 12h)

Email : [pole-cite@unige.ch](mailto:pole-cite@unige.ch)

UNI-MAIL  
6ème étage, aile 1

Université de Genève  
40, bvd du Pont-d'Arve  
1211 Genève 4

Tram 15 : arrêt Uni-Mail



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE  
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



PÔLE CITÉ FPSE

# CONSULTATION POUR LES TROUBLES ÉMOTIONNELS (CTE)

*Les collaborateurs de la consultation :*

**Bendahan Caroline**, *Dipl. Psy.*

**Juillerat Van der Linden**, *Dr. Psy., spécialiste en neuropsychologie FSP*

**Leblond Julien**, *Dipl. Psy.*

**Radomska Michalina**, *Dipl. Psy., formation TCC\* en cours*

**Rebetez Marie**, *Dr. Psy., spécialiste en psychothérapie FSP\**

**Rochat Lucien**, *Dr. Psy., formation en neuropsychologie en cours*

**Van der Linden Martial**, *Prof. Psy.*

\* *Thérapie Cognitivo-Comportementale*

destinée  
aux adultes de tout âge

## Qu'est-ce que la CTE ?

La CTE (Consultation pour les Troubles Émotionnels) est une antenne de l'**Unité de Psychopathologie et Neuropsychologie Cognitive**. Elle fait partie du **Pôle Cité FPSE** (Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation) de l'Université de Genève.

La CTE est ouverte au public et propose :

- une évaluation détaillée des difficultés psychologiques
- une prise en charge psychologique de ces difficultés
- un suivi après la prise en charge

## Qui peut s'adresser à la CTE ?

Toute personne connaissant des difficultés émotionnelles.  
Par exemple :

*Dépression, anxiété, stress, problèmes de concentration et de mémoire, agressivité, impulsivité, procrastination, dépendance au jeu, achats excessifs, difficultés relationnelles, baisse de l'estime de soi, problèmes en lien avec la sexualité, le sommeil ou l'alimentation, etc.*

La CTE s'adresse également :

- aux personnes âgées présentant des difficultés d'adaptation dans leur vie quotidienne et/ou à leurs proches
- aux personnes présentant des difficultés suite à une lésion cérébrale (traumatisme crânien, accident vasculaire, etc.)

## Qu'est-ce qu'une évaluation ?

La CTE effectue un bilan détaillé des difficultés et des compétences émotionnelles, cognitives ou comportementales. Ce bilan est discuté avec la personne qui consulte. L'évaluation s'effectue au moyen d'entretiens, de questionnaires et de tests.

## Comment s'organise la prise en charge ?

La CTE peut proposer des prises en charge individuelles ou groupales, selon les indications issues de l'évaluation.

Le nombre de séances peut varier selon la nature des difficultés mais, dans tous les cas, la durée de l'intervention est discutée préalablement avec la personne concernée et sera aussi brève que possible.

La CTE propose également un suivi pour s'assurer du maintien des progrès.

## Prix des consultations

Le tarif des consultations s'élève à CHF 80.- par heure. Ces coûts ne sont pas couverts par l'assurance maladie obligatoire mais peuvent, le cas échéant, être remboursés dans le cadre d'une assurance complémentaire.